

En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ENERGIE SOLAIRE: ACTIONS D'ACCELERATION

Préchauffage solaire de l'eau sanitaire

L'action d'accélération «Préchauffage» vise à la promotion des installations solaires de préchauffage d'eau sanitaire dans les immeubles d'habitation. Pour cela, elle s'adresse à trois groupes principaux:

- les grands propriétaires institutionnels
- les régies immobilières
- les planificateurs (architectes, ingénieurs, installateurs).

L'action d'accélération est menée par un groupe de travail composé de 7 personnes, réparties géographiquement en Suisse allemande et en Suisse romande. Emanant des milieux du «solaire du terrain», celles-ci connaissent aussi bien la technique solaire que les conditions particulières du marché solaire.

Dès mai 1995, on a analysé globalement les conditions du marché, déterminé une stratégie de marketing, mis en place l'organisation et créé les outils nécessaires.

1996 a été l'année du travail en profondeur, en prise directe sur le marché. Dans un marché difficile, aux conditions cadres pas forcément favorables, treize installations ont été initiées et réalisées avec un financement partiel d'Energie 2000 pour démontrer la faisabilité socio-économique.

Ces installations sont en cours de réalisation dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, qui présentent des conditions législatives favorables au solaire.

Parallèlement, le groupe a créé en 1996 trois «outils» essentiels à sa stratégie, soit:

- un projet de contrat-cadre solaire destiné à faciliter la négociation entre propriétaires et locataires pour faire aboutir un projet solaire
- un logiciel d'analyse rapide de faisabilité d'installation (disquette et manuel Easy-Sun en français et en allemand, sous Windows 3.1)
- un contrat-type de «Contracting» solaire (forme de leasing de la chaleur solaire) à l'usage des installateurs ou sociétés désireuses de fournir une prestation globale (installation, maintenance et vente de l'énergie solaire produite).

Pour 1997, l'action est diri-

gée principalement sur une information en profondeur des principaux acteurs du marché mentionnés, par le biais d'apéros-solaires (à Brugg, Bienne et Fribourg), de forums organisés avec le secteur Immobilier d'Energie 2000 (à Aarau, Zurich, Lausanne et Martigny) et de 4 publications envoyées sous le titre «News letter» à 2400 régies, planificateurs et propriétaires de toute la Suisse.

Action d'accélération «Préchauffage»
c/o Atelier d'architecture J.-C. Enderlin SA
Rue des Alpes 3
1110 Morges
Tél. 021 / 801 08 48
Fax 021 / 803 00 77

PHOTOVOLTAÏQUE

Intégration au bâtiment

L'intégration d'éléments photovoltaïques au bâtiment permet de produire de l'électricité à proximité immédiate de l'utilisateur tout en réduisant le coût de l'énergie produite: l'élément de captage devenant un élément de la construction.

Depuis plusieurs années, le laboratoire d'énergie solaire et de physique du bâtiment de l'EPFL travaille sur ce thème, en collaboration avec des institutions suisses et étrangères ainsi que des représentants de l'industrie. Dans ce cadre, le Centre international d'exposition d'éléments photovoltaïques, DEMO-

SITE, présente, sur le site de l'EPFL, une quinzaine de systèmes différents intégrés en toiture ou en façade.

En complément à ces stands d'exposition, 6 autres installations, de plus grandes tailles, ont été réalisées et intégrées à des bâtiments de l'école. Ces installations, d'une puissance totale de 45kW, produisent du courant qui est injecté dans le réseau local.

Des visites régulières sont organisées, les intéressés voudront bien contacter M. Pascal Affolter, tél. 021 / 693 45 44, fax 021 / 693 27 22.



INSTALLATIONS SOLAIRES SUR LOCATIFS

Le tiers investisseur

Actuellement un propriétaire a le choix d'acheter de l'énergie sous forme de mazout, d'électricité, de gaz et parfois de chaleur à distance pour chauffer son immeuble et préparer l'eau chaude qui y sera consommée. Par contre, il n'a aucune possibilité d'acheter de la chaleur solaire: s'il veut utiliser de l'énergie solaire, il sera obligé de financer lui-même l'installation de production, ce qui reviendrait par exemple à acheter une part d'un puits et d'une raffinerie dans le cas du pétrole, ou d'un barrage dans le cas de l'électricité.

Dans le cadre de l'action «préchauffage solaire» du programme Energie 2000, ainsi que dans le cadre de Solar 91 et de la SSES, plusieurs actions sont en cours pour tenter de trouver une solution à ce problème.

Une des possibilités est d'avoir recours à un tiers investisseur qui construit et exploite à ses frais des installations solaires dont l'énergie est vendue aux immeubles sur lesquels ces installations sont posées (ce mode de faire porte le nom de «contracting» en Suisse allemande).

Le tiers investisseur est une société pouvant avoir diverses formes juridiques. Une telle société, sous forme de coopérative, a été fondée: il s'agit de «AS Avance Solaire» à Morges. Cette société a réalisé l'année passée une première installation sur un immeuble locatif à Lausanne, installation qui donne toute satisfaction.

Renseignements: L. Keller,
projet Energie 2000
«Contracting», 1175 Lavigny
Tél. 021 / 808 64 29
Fax 021 / 808 53 30

EOLIENNES

Le vent en poupe!

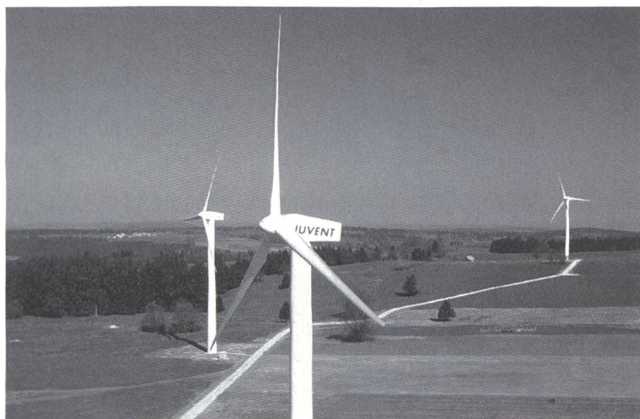
Dans le monde entier et en Europe en particulier, l'exploitation de l'énergie du vent par des éoliennes se développe fortement. L'on compte plus de 26 000 éoliennes installées de par le monde, totalisant une puissance électrique de 5 000 MW.

En Suisse, plusieurs éoliennes sont actuellement exploitées; celles du parc éolien du Mont Crosin (Saint-Imier) produisent l'équivalent de la consommation de 600 ménages. L'étude «Eoliennes et

environnement» (à commander auprès de Eole-Info) présente, sous forme de cartes de sites propices à l'énergie éolienne, le potentiel très intéressant qui reste à exploiter en Suisse.

Un séminaire regroupant tous les acteurs intervenant dans la planification d'une installation éolienne sera organisé cet automne en Suisse romande.

Pour tout renseignement:
Eole-Info, M. Kernen
Tél. 032/931 88 28
Fax 032/931 18 68



CONFERENCE INTERNATIONALE



«Energie solaire et bâtiment»

Les 1^{er} et 2 octobre prochains la Conférence internationale CISBAT'97, à l'EPF-Lausanne, fera le point sur l'utilisation de l'énergie solaire dans le bâtiment (captage actif et passif, stockage, éclairage naturel, photovoltaïque, écobilan, dans la recherche et les réalisations architecturales récentes. En plus, des présentations orales et sous forme d'affiches, il y aura cinq conférences plénières centrées sur le thème

«Energie et environnement: sources d'innovation pour la construction». Plusieurs conférenciers de réputation internationale interviendront à cette occasion.

Renseignements et inscriptions:
Secrétariat CISBAT'97
Bâtiment LESO-EPFL
1015 Lausanne
Tél. 021/693 45 45
Fax 021/693 27 22.

RECTIFICATIF: ENERGIE 2000 CARBURANTS

L'événement «We move» à Zurich, annoncé pour août 1997 dans le dernier numéro, a été

renvoyé au 14-17 mai 1998. Une manifestation comparable est prévue à Lausanne aussi.

BIOGAZ

Tout sauf le brûler!

Le séminaire d'information qui sera organisé le 25 septembre prochain à l'EPF-Lausanne dans le cadre du programme «Energie 2000 – Energie de la méthanisation» présentera les nombreuses possibilités de valorisation du biogaz: dans des couplages chaufteurs-force, comme carburant automobile, ou encore pour alimenter une pile à combustible. Des installations de démonstra-

tion et des expériences pilotes illustrent ces nouvelles applications et démontreront aux participants qu'on peut mieux faire avec du biogaz que de le brûler dans une chaudière ou pire encore, de l'éliminer à la torchère!

Renseignements/inscriptions:
Yves Membrez
Tél. 021/869 98 87
Fax 021/869 97 94
(cf p. 8)

CANTONS

Agissez maintenant: dépensez moins!

Le programme d'investissement Energie 2000 pour le secteur privé est en place. C'est le moment pour assainir énergétiquement un bâtiment et ses installations techniques.

Deux avantages au moins: diminution des frais d'exploitation conséquemment aux économies d'énergie, et relance économique dans les milieux proches de la construction.

Les conditions d'octroi, déterminées par l'Office fédéral de l'énergie en collaboration avec les cantons, permettront aux bâtiments existants d'atteindre l'état de la technique et ainsi de retrouver une valeur d'usage conforme aux attentes actuelles.

Vous avez voté «oui» à l'ar-

ticle constitutionnel sur l'énergie. Les députés aux Chambres vous tendent la perche. Agissez maintenant pour dépenser moins (voir page 2)!

Moritz Steiner, Délégué à l'énergie du canton du Valais, Président de la conférence des services cantonaux à l'énergie



RECHERCHE ENERGETIQUE

Nouveaux résultats

Dix ans après la découverte suisse de la supra-conduction à haute température, les premières applications en sont testées: un transformateur de 630 kW vient d'être raccordé au réseau par les services industriels de Genève et un limiteur de courant de 1,2 MW est testé dans la centrale d'accumulation de Löntsch (Netstal, GL). Parmi d'autres, ces résultats figurent dans la publication «Recherche énergétique 1996 – Rapports de synthèse des chefs de programme» qui s'obtient gratuitement.

Voir page 8.